



L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92.53.45.28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,80 €

Sommaire

Edito	p. 1
Actualités	p. 2
Bulletin d'adhésion	p. 3

L'École Haut-Alpine

Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://05.snuipp.fr/>

Dispensé de timbrage

GAP C.T.C.



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le lundi 31 août 2009

**Le SNUipp vous souhaite
une bonne rentrée !**

Edito

Ras le bol !

Circulaire de rentrée 2009

Cette circulaire énumère de nombreuses priorités... Elle fait évidemment référence aux réformes mises en place cette année, avec, notamment la consolidation de l'aide personnalisée pour le 1er degré... Pour l'éducation prioritaire, le parti pris est désormais de cibler les élèves individuellement et non plus de poser les termes d'égalité sur le territoire. L'éducation artistique et culturelle est évoquée sous le seul angle de l'accompagnement éducatif et des classes à horaires aménagés.

La pratique des langues vivantes, l'éducation au développement durable et aux technologies numériques éducatives sont également ciblées dans les priorités, sans faire l'objet de nouveau dispositif pour le premier degré. Côté nouvelles technologies, la mise en place d'une plateforme de formation à distance, «Pairform@nce», basée sur une participation collaborative, plus économique que le présentiel, pose la question du temps de travail des enseignants engagés dans ces formations. La circulaire revient sur le programme d'équipement numérique « Écoles numériques rurales », très positif bien qu'insuffisant pour répondre aux besoins.

Concernant l'évaluation des connaissances et des compétences, les objectifs restent identiques à l'an passé, avec des missions réaffirmées pour les RASED. La circulaire insiste sur la mise en place des évaluations nationales, de l'aide personnalisée et des stages de remise à niveau. L'accompagnement éducatif ne sera pas généralisé en 2009, faute de moyens. Sans craindre les paradoxes avec la situation des personnels, la circulaire insiste sur la formation et la valorisation des AVS pour la prise en charge des enfants en situation de handicap. Enfin, les directeurs apprécieront que la circulaire reconnaisse l'importance de leur travail : « *La réussite repose (...) également sur le travail quotidien et le rôle moteur des directeurs d'école et des corps d'inspection.* »

Les conséquences des dernières contre-réformes sont multiples. Réécriture des programmes, suppression de deux heures de classe hebdomadaire, aide personnalisée... bouleversent nos conditions de travail et, par là même, celles de nos élèves. Pour autant, tous ces dispositifs n'ont pas fait la preuve de leur efficacité pour lutter contre l'échec scolaire, loin s'en faut.

De plus, la préparation du budget 2010, les besoins en maternelle (il manque 50 000 places si l'on se réfère à la scolarisation des deux ans en 2002/2003), la déstructuration des RASED et une transformation de l'école en profondeur loin des attentes des personnels, vont faire de cette rentrée une rentrée particulière... dans le mauvais sens du terme.

Notre nouveau ministre poursuit la même feuille de route.

Tout ce que nous pouvons constater, c'est :

- Un passage en force des obligations nouvelles avec la volonté de sanctionner les désobéisseurs... faute de les convaincre.
- La suppression massive d'emplois d'enseignants (donc de classes) qui n'augure rien de bon pour l'avenir... d'autant que le taux de natalité en France est aujourd'hui le plus fort d'Europe.

Sur le département, l'Inspecteur d'Académie prend de plus en plus de décisions sur fond de mérite et souvent au dépend de l'équité départementale et du paritarisme : intégration, promotion, mouvement, carte scolaire...

Enfin, plus nombreux nous serons, plus nous aurons de chances de nous faire entendre. Pour le SNUipp, se syndiquer c'est aussi un acte d'engagement et de solidarité.

Bonne rentrée à toutes et à tous,

Geoffroy CHEVALIER

Rased

Le formidable mouvement autour de la défense des RASED, a contraint le ministère à annoncer le maintien de 1500 personnels E et G dont les postes devaient être fermés, à revenir sur sa volonté de suppression des RASED et à ouvrir des discussions. Celles-ci se sont échelonnées sur plusieurs mois et ont abouti à la réécriture de la circulaire de 2002, en deux textes distincts, l'un pour les réseaux, l'autre pour les CLIS.

La nouvelle circulaire* sur les réseaux reprend dans ses grandes lignes les principes de la circulaire de 2002, en inscrivant les aides spécialisées dans le nouveau

contexte créé par la mise en place de l'aide personnalisée et les stages de remises à niveau. Cependant, ces formes d'aides ne s'opposent pas entre elles, et l'on peut faire appel directement à l'aide spécialisée du réseau pour les élèves qui en relèvent.

Ce nouveau texte étant considérablement allégé par rapport au précédent, les enseignants spécialisés auront du mal à y retrouver le descriptif complet de leurs missions. Cependant, l'inscription de la référence au référentiel de compétences du CAPA-SH, demandée et obtenue par le SNUipp et les organisations syndicales ayant participé aux groupes de travail, corrige quelque peu le caractère succinct de cette circulaire.

Les enseignants spécialisés « affectés sur une ou deux écoles », mission apparue à la suite des mesures dites de

« sédentarisation », sont intégrés à part entière dans le réseau. Ils ont les mêmes missions, les mêmes droits et obligations.

Enfin, un temps de concertation, propre au réseau, est reconnu. Le temps consacré par les maîtres spécialisés à la concertation, aux travaux en équipes pédagogiques, aux relations avec les parents ou à la participation aux conseils d'école est égal à 108 heures annuelles soit une moyenne de trois heures hebdomadaires.

La nouvelle circulaire CLIS* précise que les enseignants bénéficient de la même répartition de leur temps de service que les maîtres de réseau, et qu'ils sont donc dispensés des 2 heures d'aide personnalisée.

* Circulaires n°2009-088 et n°2009-087 du 17-7-2009.

Budget

Scandaleux

« En 2008, les IA et les recteurs sont allés au delà des suppressions d'emplois **programmées pour 2009** » a reconnu le Secrétaire d'État chargé de la fonction publique devant la commission des finances du Sénat le 17 juin dernier.

En effet, alors qu'une suppression de 23 000 équivalents temps plein (ETP) était programmée en 2008, ce sont en réalité 28 300 ETP qui ont été supprimés !!

Le ministère de l'Éducation s'est particulièrement illustré dans cet exercice : 2 506 emplois supplémentaires et non prévus par la Loi ont été supprimés en 2008.

Au niveau du 1^{er} degré, la dotation prévue était de + 750 postes. La lecture du rapport annuel de performances 2008 pour l'enseignement scolaire nous apprend qu'en réalité ce sont 1 232 emplois qui n'ont pas été utilisés.

Rythmes

La question des rythmes a pris depuis la rentrée 2008 une place importante dans le monde de l'éducation. La décision du ministère de supprimer le temps de classe du samedi matin et de réduire le temps d'enseignement pour tous les élèves (passage de 26 à 24 heures) a été annoncée dans les médias sans aucune consultation des enseignants préalable.

Une enquête du SNUipp sur l'organisation du dispositif d'aide personnalisée montre que la question des rythmes apparaît contraignante et aboutit au constat de fatigue particulière pour les élèves et pour les enseignants, quel que soit le moment de la journée où il était placé.

Seules 30% des écoles souhaitent interroger les Conseils d'école sur les rythmes. Parmi celles qui l'ont fait, la moitié se prononce pour un maintien de la semaine à 4 jours. Cette tendance se révèle également lors des réunions d'information syndicale et des stages du SNUipp, et rejoint les conclusions des initiatives portées par certaines villes (Lille, Angers, Grenoble...). A l'inverse, certaines écoles font état du refus, par la commune, d'accepter les demandes du Conseil d'école d'organiser la semaine scolaire sur 9 demi-journées.

Le SNUipp, comme la grande majorité des acteurs concernés (autres organisations syndicales, associations de parents d'élèves, collectivités territoriales,...) souhaite un débat approfondi et demande au ministère d'organiser une véritable réflexion sur cette question.

Rythmes et conditions de travail des enseignants

Après une année de fonctionnement dans le cadre de la nouvelle organisation de la semaine, et sans en avoir tiré de bilan, le ministère de l'Éducation Nationale conforte le fonctionnement en semaine de 24 heures et le dispositif de l'aide personnalisée.

Au-delà des analyses sur la réduction du temps d'enseignement et l'aide personnalisée, de leur pertinence au plan pédagogique et de leurs conséquences sur les rythmes des enfants, qu'en est-il des conditions de travail des enseignants des écoles ? Journées à rallonge, difficultés à placer le temps de concertation pour le travail en équipe, manque de temps pour rencontrer les parents, succession d'animations et de réunions pédagogiques... Les enquêtes du SNUipp en témoignent : le sentiment d'une dégradation des conditions de travail est partagé.

Pour l'année qui commence, certains IA voudraient faire assurer l'intégralité des 60 heures d'aide personnalisée devant les élèves, refusant tout temps de préparation ou de concertation. Les textes n'ont cependant pas changé, et le SNUipp appelle les enseignants à prévoir dans leurs projets le temps de concertation nécessaire, notamment pour le travail en équipe et le lien avec les familles.

Le SNUipp demande au ministère un bilan de la mise en œuvre de l'aide personnalisée et un vrai débat avec les personnels, les familles et les collectivités sur les rythmes scolaires et le fonctionnement de l'école.